

Nos financements

La Fédération Française des Diabétiques, fédération de patients au service des patients est indépendante de tout organisme public ou privé, libre vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique comme des professionnels de santé et de toute ingérence politique ou religieuse.

Cette indépendance financière est notamment garantie par des sources de financement plurielles.

Chaque année, 35 à 50 % des fonds proviennent de la générosité **de ses donateurs particuliers.**

La seconde source de financements provient des **entreprises**:

- Tout d'abord, les prestations (formations, prévention en entreprises...) représentent plus de 15 % des produits. Ces prestations ont été développées afin de préserver la pérennité de la structure et de limiter le caractère fluctuant et incertain des legs et des dons manuels.
- Ensuite, le mécénat d'entreprises représente de 6 à 12 % des produits, lesquels sont affectés en grande partie à la Semaine de prévention du diabète.

Les institutions représentent quant à elles autour de 10 % des ressources de la Fédération et permettent de financer la coordination du programme d'accompagnement de patient à patient, formation des bénévoles...

Les cotisations des associations fédérées représentent autour de 5 % des ressources.

Des recettes diverses viennent compléter les fonds annuels de la Fédération.

Retrouvez toutes les actions menées sur l'année 2015 dans l'Essentiel 2015